

Institut Supérieur des Pêches Maritimes

AVIS DE CONCOURS D'ACCES À L'ISPM Année académique 2026/2027

L'Institut Supérieur des Pêches Maritimes (ISPM) organise, au titre de l'année académique 2026/2027, le concours d'accès en 1^{ère} année du cycle de la Licence pour les filières suivantes :

- Aquaculture Marine ;
- Traitement et Valorisation des Produits de la Pêche ;
- Pêche ;
- Mécanique Marine ;

* Le candidat doit :

1. **Se préinscrire** sur le site www.ispm.ac.ma **au plus tard** le 17 Août 2026 à 16h30.
2. **Et déposer ou envoyer** par voie postale le dossier de candidature **au plus tard** le 17 Août 2026 à 16h30, à l'adresse suivante : Institut Supérieur des Pêches Maritimes, BP 479, Route d'Anza-Aghezdis, Agadir, 80 000.

* Dossier de candidature :

- Fiche de renseignement, à **télécharger** sur le site www.ispm.ac.ma, dûment remplie et signée ;
- Copie du relevé de notes du baccalauréat **délivré par l'académie** ;
- Copie du baccalauréat ;
- Copie de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE).

* Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un baccalauréat scientifique ou technique ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Le seuil de présélection est fixé à 12/20 (75% national + 25% régional) ;
- Être âgé au plus de 21 ans au 31 Décembre 2026 ;
- Être apte physiquement à exercer à bord des navires de pêche :
 - Bonne acuité visuelle ;
 - Sens chromatique normal (vision des couleurs)
 - Acuité auditive satisfaisante ;
 - État psychologique normal ;
 - Absence des maladies chroniques.

Les listes des candidats sélectionnés pour passer le concours seront affichées sur le site www.ispm.ac.ma et au siège de l'ISPM à partir du **01 Septembre 2026**.

Les épreuves du concours porteront sur les matières suivantes : mathématiques, physique-chimie et français.

- **Date du concours : Dimanche 06 Septembre 2026.**

N.B : Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite sera automatiquement rejeté.